

Résolution sur le financement de TV5 Monde

Québec (Québec) | 5-10 juillet 2018

CONSIDÉRANT que TV5 Monde est l'un des quatre opérateurs de la Francophonie et constitue dès lors l'un des vecteurs fondamentaux des valeurs de la Francophonie dans l'ensemble de l'espace francophone ;

RAPPELANT à ce titre que TV5 Monde est la seule chaîne représentative de l'ensemble de la Francophonie et dispose, à ce titre, d'un statut particulier ;

SOULIGNANT le rôle essentiel que joue TV5 Monde en matière d'apprentissage de la langue française dans le monde ;

RAPPELANT ÉGALEMENT que grâce au sous-titrage dans quatorze langues (allemand, anglais, arabe, coréen, espagnol, français, japonais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, russe, chinois traditionnel et simplifié, et vietnamien), TV5 Monde est regardée bien au-delà des publics francophones et assure auprès de ces derniers sa mission de vecteur de la francophonie ;

INSISTANT SUR LE FAIT que TV5 Monde, avec ses différents réseaux, permet d'atteindre 360 millions de foyers dans près de 200 pays et territoires et que l'ensemble de ses programmes rassemble une audience cumulée hebdomadaire de 60 millions de téléspectateurs uniques ;

SALUANT les efforts précurseurs de TV5 Monde qui s'est engagée dès 1992 dans le défi du numérique et des nouvelles technologies de diffusion telles que la téléphonie mobile, la vidéo à la demande, la télévision de rattrapage ;

SE FÉLICITANT de ce que la chaîne propose une offre de programmes francophones en ligne destinée à des publics variés et de tous âges ;

RAPPELANT que le réseau satellitaire de TV5 Monde constitue un atout indispensable de la chaîne, notamment en Afrique, en proie à la lutte contre la fracture numérique ;

RELEVANT que TV5 Monde, chaîne francophone financée de manière solidaire, majoritairement par la France ainsi que par le Canada, le Québec, la Belgique et la Suisse, fait l'objet d'une entente multilatérale ;

PRÉOCCUPÉE par les répercussions potentielles, sur les activités de TV5 Monde, des discussions sur le service public audiovisuel et son cadre budgétaire ayant cours dans plusieurs pays de l'espace francophone ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Québec du 5 au 10 juillet 2018, sur proposition de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

DEMANDE aux États et aux gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie de soutenir TV5 Monde et de s'engager en faveur du développement de l'ensemble des activités de la chaîne, tant digitales que satellitaires, afin d'assurer le rayonnement de la Francophonie.